



L'an deux mil treize, le dix-huit octobre, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h00

•Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Laurent DESCHAMPS, Philippe BOUILLETTE Adjoints, Claudine ERNOTTE, Olivier ROUSSELET, Patricia DEHANT, Lydia MILCZAREK, Barbara DESLAVIERE.

Lydia MILCZAREK a été nommée secrétaire de séance

Présentation associations

Les « Zandolis du Vexin » Association de cuisine Antillaise propose des cours de cuisine et éventuellement des cours de danse un dimanche après midi par mois. Il est proposé d'établir une convention d'occupation de la salle communale.

« Fit4you » association proposant des rencontres de Zumba en intervention ponctuelle le samedi ouvertes au public à partir de 13 ans de 18h à 20h à raison d'une fois par mois. Une convention d'occupation de la salle sera établie.

Il est convenu que la salle soit louée à ces deux associations le même week-end.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu décide de fixer le montant de la location à 75 euros la demi-journée.

Décisions modificative

Madame le Maire fait part au Conseil de la nécessité de prendre des décisions modificatives afin de régler des factures en investissement, il est proposé de débiter le compte 61523 « entretien voies et réseaux » au profit des comptes 2131 « bâtiments publics » pour l'alarme de l'atelier pour un montant de 1 611.07 euros, la conformité électrique du presbytère pour un montant de 6 848.23 euros, et de la maison CORADIN pour un montant de 1 062.00 euros, et au profit du compte 2158 « autre matériel et outillage » pour la lame de déneigement pour un montant de 2 272.40 euros.

Le Conseil à l'unanimité des présents approuve ces mouvements budgétaires.

Délibération parcelles Vaumion et Ambleville

Madame le Maire fait part au Conseil de la nécessité de refaire les délibérations concernant les parcelles 1793 et la Ruelle des Grignons en indiquant leur désaffectation afin de finaliser les ventes.

Le Conseil après en avoir délibéré autorise Madame le Maire à refaire une délibération mentionnant le déclassement et la désaffectation de ces parcelles.

Délibération Contrat Départemental

Madame le Maire fait part au Conseil qu'il y a lieu de proroger le Contrat Départemental afin de maintenir le montant de la subvention du Conseil Général allouée à la commune pour la réfection de la place du Monument aux Morts.

Le Conseil après en avoir délibéré autorise Madame le Maire à demander la prorogation du Contrat Départemental.

Délibération étude de faisabilité Place du Château

Madame le Maire fait part au Conseil qu'il convient dans le cadre du contrat départemental d'effectuer une étude de faisabilité.

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer le projet d'honoraires de cette étude de faisabilité.

Délibération intercommunalité

Philippe BOUILLETTE explique que concernant la représentativité de l'intercommunalité au SMIRTOM, il y a lieu de nommer deux délégués parmi les membres du Conseil Intercommunautaire de la commune.

Il a été décidé de nommer Philippe BOUILLETTE et Martine SOREL. Décision approuvée à l'unanimité.

Délibération commission animation

Patricia DEHANT rappelle les activités proposées par la commission animation, il a été décidé de fixer les tarifs annuels à 180 euros pour les cours de guitare, 135 euros pour les cours de gym, 20 euros pour les cours de chorale.

Les tarifs ci-dessus sont acceptés à l'unanimité.

Délibération maison CORADIN

Madame le Maire indique que la commune a dû reloger dans l'urgence une famille du village dans l'« ex-maison CORADIN », par le biais d'un bail précaire afin de lui permettre de trouver un logement plus adapté. La commune se réserve le droit de reprendre le bien pour tout motif d'intérêt général et dès que les travaux pour le commerce seront programmés. Madame le Maire propose au Conseil de fixer le montant du loyer à 300 euros hors charges.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le loyer de 300 euros hors charges à compter du 1^{er} octobre.

Délibération Syndicat des collèges des Cantons de Marines et Vigny

Madame le Maire fait lecture d'un courrier du Syndicat des Collèges des Cantons de Marines et Vigny concernant une demande de participation de la commune qui n'est pas adhérente au syndicat concernant un élève de notre commune qui a fréquenté le collège de Vigny durant l'année scolaire 2012/2013 et a utilisé les équipements sportifs dont le syndicat est propriétaire.

Le syndicat a voté une participation pour les communes non adhérentes qui s'élève à 145 euros par élève.

Le Conseil décide à l'unanimité de verser cette participation de 145 euros.

Délibération subvention Energie Partagée (PNR)

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de valider l'adhésion au Conseil en Energie partagé (CEP) et de demander le versement de la subvention accordée par le Parc Naturel Régional.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Madame le Maire de valider l'adhésion et de demander le versement accordée par le Parc Naturel Régional.

Chèques cadeau pour les ados

Il a été décidé à l'unanimité d'opter pour des chèques cadeaux CADHOC, qui sont acceptés dans un plus grand nombre d'enseignes, d'un montant de 20 euros.

Subvention classe de neige

Madame le Maire fait lecture d'une demande de subvention émanant du collège Rosa BONHEUR qui organise un voyage scolaire à la montagne, 5 élèves de la commune sont potentiellement intéressés par ce voyage.

Après en avoir délibéré le Conseil désapprouve cette subvention mais demande à Madame le Maire d'indiquer dans le courrier de refus que le Conseil pourra étudier une demande d'aide exceptionnelle pour une de ces familles si besoin était.

Délibération redécoupage des cantons

Conformément à la loi, le Val d'Oise qui compte 1 187 836 habitants doit être redécoupé en 21 cantons regroupant une population de 55 000 habitants environ chacun (projet de redécoupage arrêté par le Ministère de l'Intérieur) Ainsi pour le secteur du Vexin le projet Ministériel divise notre territoire en 2 grands cantons :

- le canton de Pontoise de 51 490 habitants avec 31 communes du PNR plus la ville de Pontoise
- le canton de Vauréal de 51 748 habitants avec 37 communes du PNR plus 3 villes de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise : Menucourt, Courdimanche et Vauréal **canton auquel nous serions rattachés.**

Le Conseil Général considère que ce découpage est une aberration au regard du territoire rural français et du schéma départemental de coopération communal en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013.

Le Conseil Général propose que les 3 intercommunalités du Vexin soient réunies dans un même canton regroupant 73 communes et 49 346 habitants.

Le Conseil Général demande aux communes qui le souhaitent de délibérer afin de faire connaître leur attachement au maintien d'une représentation cantonale spécifique du Vexin, son approbation à la création d'un grand canton Vexinois regroupant les 3 communautés de communes Vexin Val de Seine, Vexin Centre et Vallée du Sausseron.

Cette délibération serait transmise à Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Le Conseil après en avoir délibéré autorise Madame le Maire à prendre cette délibération.

Point sur les commissions

Animation :

Patricia DEHANT rappelle la sortie du dimanche 20 octobre au Don Camilo organisée pour les seniors de la commune.

La commande des jouets de Noël est passée, la remise des cadeaux aura lieu le dimanche 8 décembre et sera suivie d'un goûter.

Les colis des seniors sont commandés et seront distribués le week-end précédent Noël par les membres de la Commission Animation.

En annexe compte rendu de la randonnée pédestre du 5 octobre.

Cours de guitare : 5 adultes et 4 enfants - Cours de gym : 8 participantes - La chorale accueille 6 enfants.

Travaux :

Madame le Maire rappelle que divers travaux ont été réalisés :

- 20 tonnes de gravillonnage ont été répartis sur les routes du village
- suite à un incident électrique au Presbytère (loué à Madame DOULET) la commune doit mettre aux normes le circuit électrique
- la commune a dû également faire quelques travaux de plomberie et d'électricité dans l'ex-maison CORADIN
- pose de l'alarme dans l'atelier du cantonnier et dans les locaux administratifs de la Mairie

Sont projetés pendant les vacances de la Toussaint des travaux de tuyauterie de chauffage pour assurer le chauffage de la seconde salle de classe.

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Informations diverses

Madame le Maire informe :

- qu'une réunion de concertation regroupant les différents intervenants (Conseil Général, l'Architecte des Bâtiments de France, la DRAC, Tim Bus, Monsieur MULLER, l'architecte du projet) aura lieu en Mairie le mardi 5 novembre à 13h30 au sujet de l'aménagement du stationnement du car scolaire.
- qu'une réunion au Conseil Général aura lieu le 5 novembre à 16h concernant le projet de prescription pour l'instauration des périmètres de protection du captage d'Ambleville.
- qu'une réunion sur les rythmes scolaires est prévue le mardi 12 novembre en Mairie de Hodent avec l'Inspectrice d'Académie.

Prochain Conseil Municipal le vendredi 29 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire, Martine SOREL